PLANIFICATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

SUIVIS DE LA DÉCISION D-2015-181

TABLE DES MATIÈRES

IN	ITROD	UCTION	
4	STD.	ATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS	•
		chéancier et coûts totaux anticipés pour les prochaines années	
	1.1.1	Catégorie Risques	(
	1.1.2	Catégorie Respect des exigences	8
	1.1.3	Catégorie Enjeux clients – capacité hydraulique	11
	1.1.4	Catégorie Amélioration des actifs	12
		Catégorie Renforcement du réseau de transmission	
2	AUTI	RES PROJETS	19
3	INVE	STISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU	19
4	SOM	MAIRE DES INVESTISSEMENTS	22

INTRODUCTION

- Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») dépose depuis plusieurs années à la Régie
- de l'énergie (« Régie ») sa planification pluriannuelle des investissements pour la gestion des
- 3 actifs. Dans la décision D-2015-181, la Régie a précisé qu'elle était d'avis qu'il y a lieu d'améliorer
- 4 l'information présentée dans cette pièce. Plus précisément, la Régie a demandé :
- [417] Dans ce contexte, la Régie demande à Gaz Métro, dans le cadre des prochains dossiers tarifaires, d'inclure les investissements de plus de 1,5 M\$ de la catégorie « Renforcement de réseau » dans la planification pluriannuelle des investissements.
- [418] Elle demande également à Gaz Métro de présenter dorénavant la prévision des coûts d'investissement sur un horizon de cinq années. L'information présentée devra notamment prendre en compte les investissements à prévoir en lien avec la Stratégie, le plan de développement des ventes ainsi que les projets dont la réalisation a nécessité ou nécessitera une autorisation de la Régie, en vertu de l'article 73 de la Loi.
- Pour répondre à ces suivis, la catégorie « Renforcement du réseau de transmission » de la
- stratégie de gestion des actifs ainsi que la section « Investissements en développement de
- réseau » ont été ajoutées cette année à cette pièce.

1 STRATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS

- Le réseau de Gaz Métro comporte plus de 10 000 kilomètres de conduites et plus de 160 000
- branchements d'immeubles desservant sa clientèle. Ces actifs sont au cœur de sa mission
- d'entreprise, soit la distribution fiable et sécuritaire du gaz naturel à sa clientèle.
- La stratégie de gestion des actifs est un processus axé sur l'évaluation des risques à partir de
- diagnostics du réseau. Elle vise à gérer l'équilibre entre les risques, les coûts et la performance,
- à partir d'une meilleure compréhension du profil actuel du réseau, de l'identification du profil
- 22 souhaité et de la détermination des façons de combler les écarts entre ces deux profils. Ceci
- permet ultimement d'améliorer la sécurité et la pérennité des installations.

- La stratégie de gestion des actifs vise non seulement à intégrer les exigences réglementaires,
- 2 lesquelles visent principalement la sécurité et la fiabilité du réseau, mais elle a également comme
- 3 objectif de considérer d'autres intrants dans la prise de décision, en évaluant également les
- 4 risques des menaces observées sur l'ensemble des valeurs d'affaires de l'entreprise. Ces valeurs
- sont la sécurité, la fiabilité d'approvisionnement, les impacts financiers, la conformité légale et
- réglementaire, la réputation de l'entreprise et la protection de l'environnement.
- 7 Cinq processus ont été mis en place et permettent de rendre la stratégie de gestion des actifs
- 8 opérationnelle et fluide :

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18 19

20 21

22

23

24 25

26

27

28

29 30

- L'identification des menaces et des opportunités a pour objectif d'identifier les menaces qui pourraient potentiellement affecter les différentes catégories d'actifs de Gaz Métro et les opportunités de renforcement des réseaux de transmission.
- La gestion des risques a pour but d'évaluer le niveau de risque afin d'identifier les menaces que Gaz Métro juge excéder le seuil de tolérance aux risques.
- La planification des solutions permet de ramener les risques identifiés précédemment sous le seuil de tolérance en identifiant et évaluant différentes solutions pour en arriver à une recommandation finale.
- L'optimisation du portfolio des projets permet d'en déterminer la liste et le budget requis pour l'année à venir. L'exercice d'optimisation se fait en simulant plusieurs scénarios de portfolio de projets et tient compte de différents critères comme la capacité financière de l'entreprise, la disponibilité de la main-d'œuvre interne et externe, les besoins, priorités et échéanciers des organisations comme les villes, les ministères et autres partenaires d'affaires.
- Le processus de la réalisation du portfolio des projets est celui qui décrit les étapes de l'exécution des projets inclus dans le portfolio annuel. Ce processus comprend une étape de présentation d'un bilan annuel des réalisations.
- La stratégie de gestion des actifs est un processus évolutif qui s'améliore au fil du temps, en fonction des besoins et exigences, et la priorisation des projets est revue en continu selon les besoins, urgences et contraintes internes et externes. Les prévisions d'investissements présentées aux sections suivantes sont basées sur les connaissances, l'expérience et les informations disponibles au moment où le document est rendu public. Gaz Métro rappelle qu'elle

- n'est toutefois pas à l'abri de devoir procéder à des investissements additionnels importants à la
- suite de la découverte d'un nouveau risque non connu à ce jour, ou à la suite d'un incident, ou
- 3 en raison de nouvelles demandes externes auxquelles elle devrait se conformer.
- 4 Cinq catégories d'investissement ont été définies : risques, respect des exigences, enjeux clients
- 5 capacité hydraulique, amélioration des actifs et renforcement du réseau de transmission. Les
- 6 sections suivantes présentent l'échéancier et les coûts anticipés pour ces cinq catégories.

1.1 ÉCHÉANCIER ET COÛTS TOTAUX ANTICIPÉS POUR LES PROCHAINES ANNÉES

- 7 Les tableaux 1 à 5 présentent, pour chaque catégorie de projets d'investissement, l'évaluation
- 8 des coûts anticipés et, le cas échéant, l'échéancier de leur réalisation pour les prochaines
- 9 années.

1.1.1 Catégorie *Risques*

1.1.1.1 Définition

- Les projets de la catégorie Risques sont des projets requis à la suite de situations
- représentant des risques par rapport aux valeurs d'affaires de Gaz Métro et qui se situent
- 12 au-delà du seuil de tolérance.

1.1.1.2 Plan pluriannuel 2016-2021

Les projets qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 1.

Original: 2016.05.20

TABLEAU 1
CATÉGORIE RISQUES

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS							
PROJETS	2016-2017 (M\$)	2017-2018 (M\$)	2018-2019 (M\$)	2019-2020 (M\$)	2020-2021 (M\$)		
Régulateurs intérieurs	2,2	3,2	3,2	3,2	3,2		
2) Joints mécaniques	9,7	5,0	5,0	5,0	5,0		
Branchement d'immeuble (BI) sans colonne montante	0,1	-	-	1	-		
Croisements d'égout	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
5) Vannes à fermeture automatique	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5		
6) Odorisation	1,0	2,0	2,0	2,0	2,0		
7) Risques non connus à ce jour	0,0	1,0	3,0	3,0	3,0		
SOUS-TOTAL NON INFLATIONNÉ	13,4	11,8	13,8	13,8	13,8		
Taux d'inflation utilisé	0 %	2,2 %	2,3 %	2,2 %	2,1 %		
SOUS-TOTAL INFLATIONNÉ	13,4	12,1	14,4	14,7	15,1		
8) Mise à niveau de la station de compression de Saint-Maurice ⁽¹⁾	14,8	1,0	-	-	-		
TOTAL INFLATIONNÉ	28,2	13,1	14,4	14,7	15,1		

⁽¹⁾ Les investissements n'incluent pas les frais généraux corporatifs contrairement aux coûts totaux présentés dans le dossier R-3919-2015 (projets d'investissement visant l'amélioration et le renforcement des réseaux de transmission de l'Estrie et du Saguenay) qui incluent de tels frais.

1.1.1.3 Description des projets et commentaires explicatifs

1) Régulateurs intérieurs : relocalisation, à l'extérieur des bâtiments, des régulateurs de pression des postes de mesurage situés à l'intérieur des bâtiments. À la suite d'une

1

réévaluation, les investissements à venir sont estimés à 30,2 M\$ et l'échéancier prévoit que le projet sera complété en 2025.

- 2) Joints mécaniques : construction de nouveaux réseaux pour remplacer les réseaux construits avec des joints mécaniques. À la suite d'une réévaluation, les investissements à venir sont estimés à 41,5 M\$ et l'échéancier prévoit que le projet sera complété en 2025.
- 3) Bl sans colonne montante : installation d'une colonne montante munie d'une vanne d'arrêt à l'extérieur du bâtiment sur tous les branchements qui n'en auraient pas. L'échéancier prévoit que les investissements seront complétés en 2017.
 - 4) Les investissements relatifs aux croisements d'égout visent à mitiger le risque lié à la présence de conduites de gaz dans les conduites d'égout et à effectuer les travaux correctifs.
 - 5) Vannes à fermeture automatique: équipements conçus pour permettre qu'advenant une rupture de conduite, il soit possible d'arrêter à distance l'alimentation en gaz naturel sans qu'un déplacement de techniciens à l'emplacement de la vanne soit requis. Les investissements visent à permettre le remplacement des systèmes de vannes à fermeture automatique existants par des systèmes à fermeture à distance et à installer de nouveaux systèmes à fermeture à distance sur des vannes situées à d'autres endroits jugés stratégiques.
 - 6) Odorisation : remplacement des systèmes d'odorisation dont la technologie est désuète ou problématique par un nouveau système qui répond aux besoins actuels, tels que la traçabilité de l'injection d'odorant dans le réseau et la régularisation de l'injection.
- À la suite d'une réévaluation, les investissements à venir sont estimés à 12,0 M\$. L'échéancier révisé prévoit que le projet sera complété en 2025.
 - 7) Les risques non connus à ce jour sont des risques futurs qui pourraient être identifiés, notamment à la suite d'incidents ou de nouvelles demandes externes.
 - Gaz Métro a tenté de déterminer un niveau raisonnable d'investissements pour ce qui est des risques « inconnus ». L'évaluation de l'importance de ces investissements a été basée sur les connaissances générales et sur l'expérience de Gaz Métro. Néanmoins, il

- est raisonnable de prévoir une croissance dans le temps. Gaz Métro a prévu un niveau d'investissement plus élevé au cours des trois dernières années du plan.
 - 8) Mise à niveau de la station de compression de Saint-Maurice¹ : comme présenté aux pages 8 à 10 de la pièce B-0009, Gaz Métro-1, Document 3 du dossier R-3919-2015, Gaz Métro doit ajouter un compresseur à gaz naturel et mettre à niveau les compresseurs électriques existants à la station de compression de Saint-Maurice.

1.1.2 Catégorie Respect des exigences

1.1.2.1 Définition

3

4

5

6

8

9

10

11

12

13

- 7 Les projets de la catégorie Respect des exigences sont des projets requis afin de :
 - rencontrer les exigences internes (normes internes de Gaz Métro);
 - rencontrer les exigences externes, lesquelles sont des engagements auprès de tiers, plus particulièrement les propriétaires des sites où les infrastructures de Gaz Métro sont installées (ex. : ministère des Transports du Québec (MTQ), municipalités); et
 - se conformer à la réglementation ou à des changements à des normes externes.

1.1.2.2 Plan pluriannuel 2016-2021

Les investissements qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 2.

Original: 2016.05.20

¹ La mise à niveau de la station de compression de Saint-Maurice provient principalement de la catégorie *Risques*, mais aussi des catégories *Respect des exigences* et *Amélioration des actifs*. Par ailleurs, tout le budget a été attribué à la catégorie *Risques*.

TABLEAU 2
CATÉGORIE RESPECT DES EXIGENCES

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS						
PROJETS	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)	
Relocalisation des conduites en arrièrelot	0,6	2,0	2,0	2,0	2,0	
2) Murs coupe-feu	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
MTQ – Différents projets	2,1	3,0	3,0	3,0	3,0	
Enveloppe Infrastructures	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	
5) Repavages municipaux	0,9	2,0	2,0	2,0	2,0	
6) Enveloppe PCF	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	
7) Exigences non connues à ce jour	0,0	0,5	0,5	2,0	2,0	
SOUS-TOTAL NON INFLATIONNÉ	9,7	13,6	13,6	15,1	15,1	
Taux d'inflation utilisé	0 %	2,2 %	2,3 %	2,2 %	2,1 %	
SOUS-TOTAL INFLATIONNÉ	9,7	13,9	14,2	16,1	16,5	
8) Transmission 1,5 km Saint-Maurice/Mékinac	4,3	-	-	-	-	
TOTAL INFLATIONNÉ	14,0	13,9	14,2	16,1	16,5	

1.1.2.3 Description des projets et commentaires explicatifs

1

2

4

5

6

1) Relocalisation des conduites en arrière-lot : élimination des conduites principales localisées en arrière-lot et de leurs branchements pour raccorder ces mêmes bâtiments en façade à partir de la rue. Cette année, un budget de 0,6 M\$ est prévu, car les projets municipaux où les conduites auront à être remplacées ne sont pas localisés dans des secteurs où il y a des conduites en arrière-lot. L'échéancier prévoit que les investissements seront complétés en 2030.

- 2) Murs coupe-feu : traverser un mur coupe-feu est une non-conformité réglementaire reliée à l'alimentation en gaz des bâtiments. Si des cas de non-conformité sont découverts dans le parc de branchements existants, les correctifs appropriés seront effectués. Les investissements prévus sont de 0,1 M\$ annuellement.
 - 3) MTQ Différents projets : différents projets dont la réfection de certains viaducs ainsi que le projet Turcot et celui de l'échangeur Dorval obligent Gaz Métro à relocaliser des segments de conduites existantes.
 - 4) Enveloppe Infrastructures: une liste des projets de réfection des infrastructures municipales est communiquée en cours d'année à Gaz Métro. L'expérience et l'historique des dernières années sont à la base des prévisions. Une partie des investissements liés à l'élimination des joints mécaniques se retrouve dans la présente catégorie. En effet, pour les projets de réfection des infrastructures municipales où l'on retrouve des réseaux gaziers avec joints mécaniques, Gaz Métro profite de ces opportunités pour mieux planifier et harmoniser ses interventions avec celles des municipalités, dans la mesure du possible.
 - 5) Repavages municipaux : une liste des projets de repavages municipaux est communiquée à Gaz Métro en début d'année. Cette liste ainsi que l'expérience et l'historique des dernières années sont à la base des prévisions. Une partie des investissements liés à l'élimination des joints mécaniques se retrouve dans la présente catégorie. En effet, pour les projets de repavage des municipalités où l'on retrouve des réseaux gaziers avec joints mécaniques, Gaz Métro profite de ces opportunités pour mieux planifier et harmoniser ses interventions avec celles des municipalités dans la mesure du possible.
 - 6) Enveloppe PCF (projets de construction facturables) : coûts relatifs aux déplacements d'une infrastructure du réseau de distribution de Gaz Métro à la suite de travaux effectués par une municipalité. Cette catégorie de coûts de la gestion des actifs découle de l'entente intervenue entre Gaz Métro et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) à l'automne 2013.
 - 7) Exigences non connues à ce jour : Gaz Métro a tenté de déterminer un niveau raisonnable d'investissements pour ce qui est des exigences non connues. L'évaluation de l'importance de ces investissements a été basée sur les connaissances générales et sur

- l'expérience de Gaz Métro. La prévision concernant le niveau d'investissement est plus élevée pour les deux dernières années du plan afin de prévoir une croissance probable dans le temps.
 - 8) Transmission 1,5 km Saint-Maurice/Mékinac: à la suite d'une évaluation en 2014 des classes d'emplacement requises réglementairement par le code CSA Z662, il est apparu qu'un projet de déviation de conduite est requis dans la région de Saint-Maurice afin de tenir compte de la densification domiciliaire aux abords de notre réseau. Ce projet fera l'objet d'une demande d'autorisation spécifique à la Régie au cours des prochains mois

1.1.3 Catégorie *Enjeux clients – capacité hydraulique*

1.1.3.1 Définition

4

5

6

7

8

- Les projets de la catégorie *Enjeux clients capacité hydraulique* sont des projets requis pour maintenir la pression minimale dans le réseau afin d'assurer la desserte de la clientèle existante de Gaz Métro.
- Les projets d'amélioration de réseau considérés dans cette catégorie d'investissements de la gestion des actifs sont, jusqu'à présent, ceux destinés à l'amélioration du réseau existant de Gaz Métro afin de desservir la clientèle existante.

1.1.3.2 Plan pluriannuel 2016-2021

1

2

3

Les investissements qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 3.

TABLEAU 3
CATÉGORIE ENJEUX CLIENTS – CAPACITÉ HYDRAULIQUE

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS								
PROJETS	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021			
	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)			
Amélioration de la capacité hydraulique du réseau	0,2	0,5	0,5	0,5	0,5			
Taux d'inflation utilisé	0 %	2,2 %	2,3 %	2,2 %	2,1 %			
TOTAL INFLATIONNÉ	0,2	0,5	0,5	0,5	0,5			

1.1.3.3 Description des projets et commentaires explicatifs

 Amélioration de la capacité hydraulique du réseau : ce sont principalement des projets requis pour maintenir la pression minimale dans le réseau afin d'assurer la desserte de la clientèle existante de Gaz Métro.

1.1.4 Catégorie *Amélioration des actifs*

1.1.4.1 Définition

Il s'agit de projets requis pour assurer la pérennité des infrastructures ou pour permettre l'implantation de nouvelles technologies. Ces projets sont issus principalement des correctifs requis à la suite des visites des techniciens de Gaz Métro, assistés du personnel de l'Ingénierie au besoin, dans le cadre des programmes d'entretien préventif. Ces projets comprennent aussi les réparations urgentes à la suite de fuites.

- Les prévisions sont basées sur la connaissance des projets en cours, l'expérience des
- dernières années et les opinions de spécialistes de l'Ingénierie en collaboration avec les
- 3 « groupes terrain » responsables des opérations sur le réseau.

1.1.4.2 Plan pluriannuel 2016-2021

1

Les investissements qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 4.

TABLEAU 4
CATÉGORIE AMÉLIORATION DES ACTIFS

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS							
PROJETS	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021		
	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)		
Postes de livraison	5,1	5,0	5,0	5,0	5,0		
2) Postes de détente /prédétente	1,3	2,0	2,0	2,0	2,0		
Postes de mesurage	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0		
Postes de vannes	1,0	0,8	0,8	0,8	0,8		
5) Conduites enfouies	0,9	2,0	2,0	2,0	2,0		
6) Conduites suspendues	0,2	2,0	2,0	2,0	2,0		
7) Conduites submergées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
8) Enveloppes de protection cathodique	4,1	4,5	4,5	4,5	4,5		
9) Autres projets	1,1	2,0	2,0	2,0	2,0		
10) Travaux correctifs divers	3,9	5,0	5,0	5,0	5,0		
TOTAL NON INFLATIONNÉ	18,5	24,3	24,3	24,3	24,3		
Taux d'inflation utilisé	0 %	2,2 %	2,3 %	2,2 %	2,1 %		
TOTAL INFLATIONNÉ	18,5	24,8	25,4	26,0	26,5		

1.1.4.3 Description des projets et commentaires explicatifs

Original : 2016.05.20 Gaz Métro – 5, Document 1

- À ce stade-ci, les prévisions budgétaires pour les années futures sont basées sur l'anticipation de projets d'amélioration qui seront identifiés plus spécifiquement dans le temps. Les montants prévus pour les années 2017 et subséquentes seront alors plus précis.
 - 1) Postes de livraison : principalement des investissements en travaux civils ou mécaniques, tels que refaire le revêtement des postes, changer le système de régulation, remplacer des clôtures, ajouter des équipements de mesurage et remplacer des chaudières pour améliorer l'efficacité énergétique.
 - 2) Postes de détente/prédétente : principalement des investissements en travaux civils ou mécaniques, tels que refaire le revêtement des postes, changer le système de régulation, remplacer des clôtures, ajouter des mises à la terre, ajouter des vannes et remplacer les portes d'accès de voûtes.
 - 3) Postes de mesurage : principalement des investissements pour éviter le gaz perdu pour les compteurs surdimensionnés, ou la réfection du revêtement de certains postes et la mise à niveau des équipements de régulation.
 - 4) Postes de vannes : principalement l'abandon et le remplacement de postes existants en mauvais état ou la réfection de revêtement des postes existants.
 - 5) Conduites enfouies : principalement le remplacement des conduites d'acier présentant des déficiences en matière de protection contre la corrosion par des conduites de polyéthylène, des déviations de conduites ou des réfections par différents moyens pour accroître la protection de certaines conduites. De plus, certaines rues sont refaites en profondeur par les municipalités, dont certaines sections avec du marbre ou du pavé. Les municipalités demandent aux utilités publiques de ne pas intervenir (excavation) sur ces rues pendant plusieurs années, ce qui nécessite d'installer de nouvelles conduites lorsque la protection cathodique et l'historique des fuites le requièrent.
 - 6) Conduites suspendues : principalement le remplacement des supports de conduites, la réfection du revêtement ou l'abandon et la reconstruction de conduites.
 - Conduites submergées : principalement la réfection du revêtement ou l'abandon et la reconstruction de conduites submergées.

Original: 2016.05.20

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20 21

22

23

24

25

26

27

- 8) Enveloppes de protection cathodique : principalement l'installation d'anodes ou l'installation de bornes ou la réparation de redresseurs pour le système de protection cathodique.
 - 9) Autres projets : tous les autres projets qui ne se retrouvent pas dans les autres catégories d'investissements, comme les projets sur les gares de raclage du réseau de transmission (système utilisé dans l'inspection interne des conduites), le remplacement de branchements d'immeuble et autres.
- 10) Travaux correctifs divers : corrections d'équipements sur les branchements d'immeuble, abandons de branchements d'immeuble et gestion des servitudes.

1.1.5 Catégorie Renforcement du réseau de transmission

1.1.5.1 Définition

4

5

6

- Les projets de la catégorie *Renforcement du réseau de transmission* sont des projets qui visent à accroître la capacité et la flexibilité opérationnelle du réseau de transmission de Gaz Métro.
 - 1.1.5.2 Plan pluriannuel 2016-2021
- Les investissements qui font partie de cette catégorie sont présentés au tableau 5.

TABLEAU 5
CATÉGORIE RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE TRANSMISSION

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS(1)							
PROJETS	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021		
	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)		
Réseau de l'Estrie : poste de compression à Waterloo	-	14,1	30,8	2,0	-		
2) Réseau de la Montérégie : poste de livraison à Saint-Basile-le- Grand	-	-	-	-	8,0		
SOUS-TOTAL NON INFLATIONNÉ	-	14,1	30,8	2,0	8,0		
Taux d'inflation utilisé	0 %	2,2 %	2,3 %	2,2 %	2,1 %		
SOUS-TOTAL INFLATIONNÉ	-	14,4	32,2	2,1	8,7		
Réseau du Saguenay : poste de compression de Saint-Maurice	4,9	0,4	-	-	-		
Réseau du Saguenay : poste de compression de La Tuque	32,0	2,0	-	-	-		
TOTAL INFLATIONNÉ	36,9	16,8	32,2	2,1	8,7		

⁽¹⁾ Les investissements présentés dans ce tableau n'incluent pas les frais généraux corporatifs contrairement aux coûts totaux présentés dans le dossier R-3919-2015 (projets d'investissement visant l'amélioration et le renforcement des réseaux de transmission de l'Estrie et du Saguenay) qui incluent de tels frais.

1.1.5.3 Description des projets et commentaires explicatifs

 Réseau de l'Estrie: Le 27 mai 2015, Gaz Métro a retiré sa demande d'approbation du projet d'investissement visant le renforcement du réseau de transmission de l'Estrie, même si selon elle, un investissement en renforcement demeure ultimement inévitable

1

2

dans le futur, et verra à redéposer au moment opportun une nouvelle demande, le tout 1 tel que présenté à la page 3 de la pièce B-0045, Gaz Métro-1, Document 2 (R-3919-2 2015). 3 Gaz Métro et TransCanada Pipelines Limited (« TCPL ») travaillent conjointement afin 4 d'identifier les meilleures solutions pour assurer la sécurité d'approvisionnement des 5 besoins de Gaz Métro et de Trans Québec Maritime (« TQM ») dans la région de l'Estrie. 6 Les analyses se poursuivent et Gaz Métro espère être en mesure de présenter les 7 conclusions au cours des prochains mois. 8 En attendant les conclusions du travail avec TCPL, Gaz Métro a inscrit, à titre indicatif, 9 les investissements relatifs à l'ajout d'un nouveau poste de compression à Waterloo 10 présenté aux pages 10 et 11 de la pièce B-0045, Gaz Métro-1, Document 2 (R-3919-11 2015). 12 2) Réseau de la Montérégie : Gaz Métro devrait ajouter un poste de livraison à l'intersection 13 du réseau de transmission de la Montérégie et de TQM (tronçon - Lachenaie et East 14 Hereford) afin d'augmenter la capacité du réseau de la Montérégie pour être en mesure 15 de répondre à la demande de pointe des clients. 16 Gaz Métro et TCPL travaillent conjointement afin d'identifier les meilleures solutions pour 17 assurer la sécurité d'approvisionnement des besoins de Gaz Métro et de TQM dans la 18 région de la Montérégie. 19 En attendant les conclusions du travail avec TCPL, Gaz Métro a inscrit, à titre indicatif, 20 les investissements relatifs à l'ajout d'un poste de livraison à l'intersection du réseau de 21 transmission de la Montérégie et de TQM (tronçon – Lachenaie et East Hereford). 22 3) Réseau du Saguenay : Gaz Métro doit augmenter le ratio de compression de la station 23 de compression de Saint-Maurice et ajouter un nouveau poste de compression à La 24 Tuque au Saguenay, le tout tel que présenté aux pages 9 à 11 de la pièce B-0046, 25 26 Gaz Métro-1, Document 3 (R-3919-2015).

2 AUTRES PROJETS

- Le tableau suivant présente d'autres projets qui ne font pas partie de la stratégie de gestion des actifs.
 - TABLEAU 6
 AUTRES PROJETS

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS (1)									
PROJETS 2016-2017 2017-2018 2018-2019 2019-2020 2020-2021									
	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)				
1) Malartic (2)	(0,9)	0,4	•	-	-				
2) Pétromont	0,6	-	•	-	•				
TOTAL	(0,3)	0,4	-	-	-				

⁽¹⁾ Les investissements présentés dans ce tableau n'incluent pas les frais généraux corporatifs contrairement aux coûts totaux présentés dans les dossiers R-3857-2013 et R-3941-2015 qui incluent de tels frais.

3 Voici une brève description de ces autres projets :

4

5

6

7

8

9

- 1) Malartic : projet de relocalisation d'une conduite d'alimentation à Malartic, dossier R-3857-2013. Cette relocalisation est causée par l'agrandissement de la mine Osisko qui aura pour conséquence le déplacement de la route 117. La conduite de Gaz Métro longe actuellement la route 117 qui traverse la ville de Malartic.
- Pétromont : projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétromont et leur raccordement au réseau de Gaz Métro, dossier R-3941-2015.

3 INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU

- Le tableau suivant présente les investissements en développement de réseau prévus au cours des années 2017 à 2021.
- La base de la présentation des investissements en développement de réseau diffère quelque peu
- de celle utilisée pour établir la prévision des investissements de la stratégie de gestion des actifs.

⁽²⁾ Le montant des investissements est présenté au net et inclut une contribution du client de 3,8 M\$ qui sera reçue en entier en 2016-2017. Les investissements de ce projet sont entièrement assumés par le client.

- Ainsi, les investissements en développement de réseau sont présentés sur la même base que
- 2 ceux de la pièce Gaz Métro-6, Document 3 (Additions à la base de tarification) et incluent des
- 3 éléments tels que les contributions des clients alors que les investissements de la stratégie de
- 4 gestion des actifs les excluent. Les éléments de conciliation apparaissent dans la pièce
- 5 Gaz Métro-6, Document 5 (Conciliation des additions à la base de tarification avec la stratégie de
- 6 la gestion des actifs).

9

TABLEAU 7
INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS								
PROJETS	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021			
	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)			
Immobilisations en développement de réseau	56,4 ⁽¹⁾	54,8	54,7	54,7	54,6			
Renforcement du réseau de distribution	1,2 ⁽²⁾	1,2	1,2	1,2	1,2			
TOTAL NON INFLATIONNÉ	57,6	56,0	55,9	55,9	55,8			
Taux d'inflation utilisé	0 %	2,2 %	2,3 %	2,2 %	2,1 %			
TOTAL INFLATIONNÉ	57,6	57,2	58,4	59,7	60,9			
PROJETS MAJEURS (3)	16,2	0,8	0,1	-	-			
TOTAL INV. EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU	73,8	58,0	58,5	59,7	60,9			

⁽¹⁾ Ce montant provient de la pièce Gaz Métro-6, Document 4, l. 16.

- Voici une brève description des projets majeurs faisant partie des investissements en développement de réseau :
 - Côte de Terrebonne : projet d'extension de réseau Côte de Terrebonne, dossier R-3851-2013. Ce projet d'investissement vise la construction d'un réseau de gaz naturel

Ce montant provient de la pièce Gaz Métro-6, Document 3, p. 2, l. 11.

⁽³⁾ Ces montants excluent les subventions gouvernementales.

- et le raccordement d'unités d'habitation pour un projet de développement résidentiel, Urbanova, dans la ville de Terrebonne.
- Beauharnois : projet d'extension de réseau dans le parc industriel de Beauharnois, dossier
 R-3922-2015.
- Biométhane : projet d'investissement pour le raccordement de la ville de Saint-Hyacinthe
 aux fins d'injection, dossier R-3909-2014.

7

8

9

10

- Bellechasse: projet d'extension de réseau dans la région de Bellechasse, dossier R-3937-2015. Ce projet vise la construction d'un gazoduc dans la région de Bellechasse afin de desservir quatre municipalités au gaz naturel et de raccorder des clients des marchés industriels, institutionnels et commerciaux.
- Asbestos : projet d'extension de réseau dans la région d'Asbestos, dossier R-3958-2015.
 Ce projet vise la construction d'un gazoduc dans la région d'Asbestos afin de desservir le parc industriel de cette ville.

4 SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

1 Le tableau 8 présente le sommaire des investissements.

TABLEAU 8
SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS							
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021		
	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)	(M\$)		
Risques	28,2	13,1	14,4	14,7	15,1		
Respect des exigences	14.0	13,9	14,2	16,1	16,5		
Enjeux clients – capacité hydraulique	0,2	0,5	0,5	0,5	0,5		
Amélioration des actifs	18,5	24,8	25,4	26,0	26,5		
Renforcement du réseau de transmission	36,9	16,8	32,2	2,1	8,7		
SOUS TOTAL – GESTION DES ACTIFS	97,8	69,1	86,7	59,4	67,3		
AUTRES PROJETS	(0,3)	0,4	-	-	-		
INVESTISSEMENTS EN DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAU	73,8	58,0	58,5	59,7	60,9		
TOTAL	171,3	127,5	145,2	119,1	128,2		

Gaz Métro demande à la Régie :

- de prendre acte du suivi requis par la décision D-2015-181 relatif à l'inclusion des investissements de plus de 1,5 M\$ de la catégorie « Renforcement de réseau » dans la planification pluriannuelle des investissements;
- de prendre acte du suivi requis par la décision D-2015-181 relatif à la présentation des coûts d'investissement sur un horizon de cinq ans;
- de prendre acte du dépôt de son plan pluriannuel des coûts anticipés pour les prochaines années dans le cadre de sa stratégie de gestion des actifs.